

News

BCLP RENFORCE SON DÉPARTEMENT IMMOBILIER AVEC L'ARRIVÉE DE JEAN-LOUIS MARTIN EN TANT QU'ASSOCIÉ

Feb 14, 2025

BCLP poursuit son développement à Paris avec l'arrivée de Jean-Louis Martin. Doté d'une expertise reconnue en matières d'opérations immobilières, il vient renforcer un département désormais fort de 6 associés et une équipe leader sur le marché.

Reconnu pour son expertise et son expérience, Jean-Louis Martin intervient en matière d'investissements immobiliers, notamment lors d'acquisitions ou de cessions de sociétés, d'actifs et de portefeuilles immobiliers ainsi que dans le cadre de création de joint-ventures ou de mise en place d'accords contractuels complexes entre investisseurs et opérateurs immobiliers.

Il conseille des fonds d'investissement immobiliers, investisseurs institutionnels, fonds souverains, promoteurs français et internationaux et représente régulièrement les investisseurs dans leurs opérations de financements bancaires.

Il accompagne également des entreprises utilisatrices en matière de baux, d'opérations de *sale & lease back* ou de construction de nouveaux sites.

Parmi ses clients figurent Tishman Speyer, La Française Real Estate Managers, CNP, Virtuo Industrial Property ou encore Eurazeo Patrimoine.

Il est intervenu sur des opérations qui ont marqué le marché immobilier, telles que l'opération du portefeuille résidentiel « Vesta » pour le compte de Swiss Life, l'acquisition du portefeuille « Grand Frais » pour La Française, l'acquisition de l'immeuble « Maison Bayard » pour le compte de CNP, le développement de la tour « La Marseillaise » pour Constructa ou encore l'acquisition de l'ancien siège de Canal+ à Boulogne pour le compte de Tishman Speyer.

Jean-Louis Martin accompagne également des acteurs du sport dans la négociation de droits TV, de contrats marketing, de sponsoring ou encore d'opérations d'acquisitions de clubs. Il est le conseil habituel de la Ligue Nationale de Rugby.

Henry Ranchon, associé, responsable du département Immobilier de BCLP Paris, souligne la complémentarité évidente entre les équipes : *« Jean-Louis est une figure respectée du marché et dispose d'une très belle clientèle française et internationale. Les synergies, qu'elles soient avec les*

autres associés du département Immobilier, l'équipe fiscalité d'Olivier Mesmin et Christine Daric ou encore réglementaire/fonds-asset management de Damien Luqué, nous permettent de proposer l'une des offres les plus complètes à destination des acteurs du secteur immobilier. Elle s'inscrit plus généralement dans la perspective du développement de la pratique immobilière du cabinet à Paris mais également de sa plateforme internationale ».

Jean-Louis Martin, confirme : « *Je cotoie les équipes de BCLP depuis de nombreuses années et mon arrivée au sein d'une firme qui place l'immobilier au cœur de son activité est une suite logique à mon parcours. Cela permettra à nos clients de bénéficier d'un accompagnement complet pour leurs opérations, et d'une plateforme internationale pour l'ensemble de leurs besoins.* »

A propos de Jean-Louis Martin – Associé

Avocat depuis 1993, Jean-Louis est titulaire d'une Maîtrise en Droit des Affaires (Université de Dijon, 1987), d'un DJCE-DESS de Juriste d'Affaires (Université de Montpellier, 1988) et d'un LL.M (Columbia University, 1994).

Jean-Louis Martin a débuté sa carrière chez Debevoise & Plimpton en 1993, avant de rejoindre Jones Day en 2004 au sein duquel il dirigé la pratique immobilière pendant onze années. Avant de rejoindre BCLP, il était responsable du département immobilier de Paul Hastings (2015-2024) et Vice-chair du bureau de Paris depuis 2018.

RELATED CAPABILITIES

- Real Estate

MEET THE TEAM



Henry Ranchon

Paris

henry.ranchon@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 62](tel:+33(0)144177762)



Jean-Louis Martin

Paris

jeanlouis.martin@bclplaw.com

[+33 \(0\) 1 44 17 77 29](tel:+33(0)144177729)

This material is not comprehensive, is for informational purposes only, and is not legal advice. Your use or receipt of this material does not create an attorney-client relationship between us. If you require legal advice, you should consult an attorney regarding your particular circumstances. The choice of a lawyer is an important decision and should not be based solely upon advertisements. This material may be “Attorney Advertising” under the ethics and professional rules of certain jurisdictions. For advertising purposes, St. Louis, Missouri, is designated BCLP’s principal office and Kathrine Dixon (kathrine.dixon@bclplaw.com) as the responsible attorney.